



Commune de Faoug

En prévision du prochain départ de la titulaire actuelle, la Municipalité de Faoug met au concours le poste de **Boursier(ère) communal(e) à 60 %**.

Entrée en fonction : Dès que possible

Sous la responsabilité du Syndic, vous garanzissez la bonne tenue des comptes et de la bonne gestion des finances communales dans le respect des règles et des normes communales et cantonales.

Profil souhaité :

- Titulaire d'un CFC de commerce, formation de comptable et/ou d'un brevet fédéral ou formation jugée équivalente ;
- Expérience de boursier(ère) communal(e) attendue ;
- Sens de la confidentialité ;
- Autonomie et sens de l'organisation, des responsabilités, rigueur, initiative et précision d'exécution ;
- Sens de la communication, de l'accueil, de la collaboration et du travail d'équipe ;
- Maîtrise des outils et programmes informatiques usuels (des connaissances et expériences professionnels avec logiciels Ofisa et/ou Abacus seraient un sérieux atout).
- Idéalement connaissance du modèle MCH2, une expérience concluante de réalisation d'une migration vers ce nouveau modèle serait également un atout certain.

Le détail de l'offre peut être consulté sur www.faoug.ch. Nous attendons votre dossier de candidature complet, nous ne répondrons pas aux candidats ne correspondant pas au profil.

Délai de postulation : 28 février 2025 par courriel à info@faoug.ch.

Renseignements : M. Johann Theux, Syndic au 079/903.85.07.